

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers : 17  
Présents : 13  
Votants : 15

L'an deux mil treize, le vingt-cinq juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René MAZIER, Maire

**PRESENTS** : Michel LOUESSARD, Emile GUILLOT, Patrick HOUTEKIER, Claude LE JALLE, Jack AUBRY, Philippe CADORET, Béatrice THOMAZO, Marie-Thérèse JOFFREDO, Christine MORIO, Maryvonne DOS SANTOS, Christelle BEYET, Gwénaél LE FLOCH

**ABSENTS EXCUSES** : Blaise MAYANGA, Sébastien CELIBERT  
Monsieur Bruno BODARD a donné pouvoir à Monsieur René MAZIER  
Monsieur Frédéric BON a donné pouvoir à Madame Christine MORIO

**Convocation** du 18 juillet 2013

**Secrétaire de Séance** : Madame Marie-Thérèse JOFFREDO

### 1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2013.

### 2- - Point sur les travaux en cours :

- a. - annexe de la mairie : la réception des travaux a eu lieu le 9 juillet dernier. Le coût de l'opération est de 269 000 € HT pour lesquels nous avons obtenus 50 000 € de subvention
- b. – parking et jardin public rue Descartes : lors de la réception, des réserves ont été apportées notamment pour la partie jardin public. Le sol en sable ciment est de mauvaise qualité sur l'ensemble et notamment pour recevoir les jeux pour lesquels nous avons décidé de mettre un sol amortisseur de grande qualité. D'autre part, le portail a été mal posé. L'ensemble de ces dysfonctionnements va être refait y compris le remplacement des arbustes à l'automne.
- c. - travaux connexes : les travaux pour 2013 ont été réalisés par l'entreprise CHARIER TP. En sus de ce qui était prévu et dans l'enveloppe budgétaire, le chemin allant de Ste Apolline jusqu'au Pelven qui était impraticable a été refait. D'autre part, les travaux réalisés en 2007 et subventionnés au titre du FEADER sont contrôlés.
- d. – containers à ordures ménagères : Les containers semi-enterrés (OM et Tri sélectif) sont en cours de pose. Afin de faciliter l'accès au parking du Dévéhat, le maire propose de faire une nouvelle entrée pour un coût estimé à 2000 €. Avis favorable du conseil.
- e. – terrain multisports : les travaux sont enfin terminés. Le coût de l'opération est 81 975 € HT subventionnés au titre du CNDS à hauteur de 12 000 € et par le Conseil Général du Morbihan à hauteur de 6000 €.

### 3- - Marchés publics :

- a. -**programme routier 2013 (Le Pelven et Groës-Cam)**. Le maire explique que ce programme a fait l'objet d'une consultation auprès de quatre entreprises lesquelles doivent nous répondre pour le 26 juillet 2013. Ces travaux devraient être réalisés courant

octobre 2013.

- b. **éclairage public RD 116 (Kerno aux écoles)** : Le maire explique aux élus qu'une étude a été réalisée par le SDEM pour effectuer le changement des têtes de lampadaires sur la route RD116 entre le carrefour de Kerno et celui des écoles. Actuellement, six lampadaires existent mais consomment beaucoup et surtout éclairent plus les arbres que la route. Pour régler ce problème, des potences vont être mises en place. Le coût de cette opération pour laquelle le conseil donne un avis favorable est arrêté à 4 970 €.
- c. **chauffage mairie** : Suite à l'étude réalisé par le cabinet Become, une consultation auprès de trois entreprises a été effectuée pour le changement de la chaudière de la mairie. L'entreprise QUESNEL de St Avé a été retenue pour un montant de 24 500 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 900 € au titre des économies d'énergie et seront réalisés début septembre.
- d. **chauffage presbytère** : la chaudière fuel qui a plus de trente ans est hors service. Des devis ont été demandés ; le coût de l'opération pour une chaudière basse température est d'environ 5 000 €. Ces travaux seront également réalisés en septembre.
- e. **travaux au restaurant scolaire (four)** : Suite au contrôle règlementaire effectué sur les différents appareils de cuisson, il a été constaté que les fours et plaque gaz sont très usés. Le maire rappelle que ce matériel fonctionne depuis 31 ans. Nous avons demandé des devis de four mixte avec plaque gaz et coup de feux. Le coût du matériel sera de l'ordre de 10 000 €. Le personnel de cuisine sera associé au choix du matériel.
- f. **ouvertures de la boulangerie** : le maire rappelle que le bâtiment de la boulangerie est propriété communale. A l'étage, il y a un appartement non occupé dont les ouvertures sont en très mauvais état. Il appartient au propriétaire. Trois devis ont demandés pour le changement complet de six fenêtres avec volets roulants. Ces travaux estimés à 9 000 € seront réalisés en octobre 2013.
- g. **décision modificative budgétaire** : compte tenu des dépenses engagées et celles à venir, il sera proposé de prendre une décision modificative au plus juste lors du prochain conseil.
- h. **projets urbains** : le maire informe le conseil que plusieurs aménageurs ont obtenu l'autorisation de lotir : Lotissement les Jardins de Salomé- Le Clos Ste Julitte – Les Terrasses de Lanvos – Domaine de Bizole et Résidence Deurly soit un total de 85 lots à construire.

#### 4- - Intercommunalité : répartition des sièges dans la future assemblée communautaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2012 instaure, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de 2014, de nouveaux principes en matière de répartition des sièges entre communes membres au sein du conseil communautaire.

Elle permet la conclusion d'un accord qui doit être formulé par les deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres, représentant la moitié de la population totale de celles-ci ou l'inverse. A défaut d'accord, le Préfet fixe par arrêté une répartition des sièges limitée sur la base de 58 sièges, en application de l'article L5211-6-1 du code général des collectivités territoriales.

La loi prévoit une possibilité d'augmentation du nombre de sièges de 10 %, soit 5 sièges pour Vannes Agglo.

Les élus communautaires ont travaillé à la recherche d'un accord sur une répartition à 63 sièges, selon le tableau suivant :

Communes	Population municipale sans compte double	Répartition des Sièges	%
ARRADON	5 378	2	3,17
BADEN	4 137	2	3,17
ELVEN	5 310	2	3,17

ILE AUX MOINES	629	1	1,59
ILE D'ARZ	247	1	1,59
LARMOR BADEN	810	1	1,59
LE BONO	2 176	1	1,59
LE HEZO	730	1	1,59
MEUCON	2 119	1	1,59
MONTERBLANC	3 077	2	3,17
NOYALO	777	1	1,59
PLESCOP	4 696	2	3,17
PLOEREN	5 786	2	3,17
PLOUGOUMELLEN	2 404	1	1,59
SAINT-AVE	10 450	4	6,35
SAINT-NOLFF	3 736	2	3,17
SENE	8 682	3	4,76
SULNIAC	3 206	2	3,17
SURZUR	3 720	2	3,17
THEIX	6 736	3	4,76
TREDION	1 055	1	1,59
<b>TREFFLEAN</b>	<b>2 025</b>	<b>1</b>	<b>1,59</b>
LA TRINITE SURZUR	1 227	1	1,59
VANNES	52 515	24	38,10
<b>TOTAL</b>	<b>131 628</b>	<b>63</b>	<b>99,99</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- se prononce en faveur de l'octroi de 10% de sièges supplémentaires portant le nombre de sièges à 63.
- approuve la répartition des sièges comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- autorise Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités et signer tous documents concernant l'exécution de cette délibération.

### 5- Aménagement du quartier de Kerno

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à l'appel d'offres lancée le 15 mai 2013, l'ouverture des plis concernant les travaux d'aménagement du quartier de Kerno a eu lieu les 17 juin et 22 juillet 2013. Ce marché, divisé en deux ou trois tranches selon les lots : Lot 1 - terrassements et voirie- Lot 2 –réseaux eaux pluviales-Lot 3 : aménagements paysagers.

Il précise que le lot 2 n'a reçu aucune offre et par conséquent la consultation a été relancée.

Après analyse des offres par le maître d'œuvre, le maire donne lecture des résultats à savoir :

Lot 1 - terrassements et voirie – SACER ATLANTIQUE : 290 955.40 € HT

Lot 2 –réseaux eaux pluviales – SACER ATLANTIQUE : 54 633.85 € HT

Lot 3 : aménagements paysagers.- ATLANTIC PAYSAGES : 31 935.56 € HT

Ces travaux ne commenceront que vers fin septembre sachant que l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques doit être fait avant la voirie.

Monsieur le Maire propose de retenir les entreprises ci-dessus pour un coût total de 377 524.81 € HT.

Le conseil municipal, après délibération :

- retient les entreprises ci-dessus.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces concernant ce marché.

### 6- Aménagement de sécurité rue du Stade

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que dans le cadre du budget 2013, il a été décidé l'aménagement de trottoirs sur la rue du stade.

Cet aménagement permettra aux élèves des écoles primaires de la commune ainsi qu'au service jeunesse de se rendre au stade en toute sécurité. Il s'agit dans ce projet d'aménager le dernier tronçon entre les écoles et le terrain des sports qui n'est pas encore doté de circulation dédiée aux piétons.

Ce projet comportera des travaux de terrassements, de création de trottoirs afin de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules.

Le coût estimatif de l'ensemble de cette opération est de 49 650 € HT auquel il convient d'ajouter les honoraires de mission de maîtrise d'œuvre de 5 % du montant des travaux

Le conseil municipal, après délibération:

- décide de réaliser les travaux d'aménagement de sécurité sur la rue du stade.
- sollicite du Conseil Général une subvention aussi élevée que possible au titre des amendes de police
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et à signer tous documents concernant ce dossier.

#### **7- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) sur le transfert de la compétence « nautisme scolaire » à Vannes Agglo**

Monsieur le Maire expose que le transfert de la compétence « nautisme scolaire » à Vannes Agglo à compter du 1er janvier 2013 permet à tous les élèves de CM du territoire de Vannes Agglo (écoles publiques et privées) de bénéficier de 6 séances de nautisme par an pris en charge par la communauté d'agglomération, transport compris.

Cinq bases nautiques sont à disposition des établissements scolaires primaires afin de permettre aux élèves de pratiquer le nautisme sur le Golfe du Morbihan :

- Le club nautique de Baden,
- Le Centre nautique d'Arradon,
- La cataschool de Larmor-Baden,
- La mouette Sinagote de Séné,
- Le Cercle d'Aviron de Vannes.

Toutefois, ce transfert de compétence est accompagné d'un transfert de charges qui a été étudié au regard de l'existant sur chaque commune.

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est prononcée favorablement le 7 juin 2013 au montant proposé pour la commune de Treffléan qui est de 1 267€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité:

- D'approuver le rapport de la CLECT sur le transfert de charges lié au transfert de la compétence « nautisme scolaire ».

#### **8- Fête de la Musique - subvention**

Monsieur Louessard explique aux membres du conseil que le bilan de la fête de la musique intercommunale qui s'est déroulée à La Vraie-Croix accuse un déficit de 278.38 € qui sera réparti comme convenu entre les communes de Sulniac, La Vraie-Croix et Treffléan.

Le conseil municipal, après délibération :

- décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 92.80 € à l'association Culture et Loisirs de La Vraie-Croix- crédit prélevé sur le C/6574.

#### **9- - Informations diverses**

##### **a. -Recrutement au service technique**

Suite à l'appel à candidatures lancé en mars 2013 pour le recrutement d'un agent au service technique, nous avons reçu 53 dossiers. Après une première étude, cinq candidats ont participé aux entretiens du 24 mai 2013.

Monsieur Jean-François THOMAZO a été recruté et commence au service de la commune le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

##### **b. Direction du foyer de vie et évolution de la gestion de la structure,**

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à plusieurs rencontres, un accord a été trouvé avec l'EPSM de St Avé, en accord avec la Direction Générale des Interventions Sanitaire et Sociale du

Morbihan, pour assurer la pérennité de la Direction du foyer de vie Les Cygnes. De ce fait, un cadre de santé de l'EPSM, Monsieur Brunon SAMSON, actuellement à mi-temps, est mis à la disposition du foyer et va prendre ses fonctions à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

D'autres discussions se poursuivent avec les différents partenaires afin d'intégrer un groupement de petites structures. Le dossier est en étude et cela pourrait se faire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Enfin, le Maire précise que la DGISS envisage de porter les structures de 20 places à 30 pour une meilleure mutualisation des moyens.

#### **c. Locatif Dufлот avis défavorable**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la demande d'agrément au dispositif d'investissement locatif intermédiaire dit « Dufлот » déposé en mars 2013 auprès de la Région a reçu un avis défavorable.

#### **d. ouverture garderie le matin à 7h15.**

La commune a été sollicitée par deux familles qui souhaitent voir ouvrir le service de garderie municipale dès 7h15 le matin. Au regard de ce qui se pratique dans d'autres collectivités, ce service pourrait être mis en place dès la rentrée de septembre. Cependant, il est indispensable que les familles qui souhaitent bénéficier de cette ouverture matinale s'inscrivent en mairie en précisant leurs besoins réels. Une analyse des horaires du soir montre que l'agent pourra, au moins en partie, « gagner » un quart d'heure le soir pour le matin. Si tel n'est pas le cas, l'agent sera rémunéré en heures complémentaires. Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents permettant la mise en œuvre de ces nouveaux horaires.

### **10-- Rapport des commissions**

**M. Louessard** présente le résultat de la fête de la musique. Il informe le conseil que des dégradations ont eu lieu sur des bâtiments communaux ( garderie, cantine et salle des sports). Le coût de réparation est estimé à environ 1 000 €. Des enfants ont été identifiés et reçus avec leur famille en mairie.

Le déménagement de la bibliothèque a eu lieu le 19 juillet dernier. Et actuellement, le travail consiste avec les bénévoles à saisir sur le logiciel informatique tous les quelques 1800 livres. L'ouverture est prévue pour début septembre.

**C. Le Jallé** a participé à différentes réunions : AG solidarité Vannes Abéché, conseil d'école Les Korrigan, l'épicerie solidaire, l'ADMR, et enfin la commission des affaires scolaires. Il précise qu'il est à craindre une baisse des effectifs dans nos écoles publique et privée à la rentrée de septembre.

**P. Houtekier** dresse un bilan des déchetteries gérées par Vannes Agglo. Il a participé à des réunions du SIAEP Presqu'île de Rhuy et a réuni la commission d'urbanisme communale.

**E ; Guillot** fait savoir qu'il a adressé un courrier aux propriétaires des terrains situés sur la route de Kerhallec jusque Kerdréan leur demandant d'élaguer leurs arbres. Difficulté de passer avec des camions dans certains endroits.

**J. Aubry** fait savoir que le passage du jury des maisons fleuries a eu lieu le 6 juillet. 21 participants à ce concours 2013. Il est intervenu aux villages du Poulderff et de Trévester pour des problèmes de voisinage. Enfin, il demande quand seront réalisés les travaux de la ligne EDF sur le secteur de Trévester-Rangogo.

#### **Tour de table :**

**M.T. Joffredo** signale que le STOP près du cimetière ne tient pas : il sera remis en place dès la fin des travaux.

**C. Beyet** : Demande des infos sur l'emplacement des containers et signale qu'il manque des plaquettes infos sur certains containers.

## **11- - Questions diverses**

Réflexion sur un voyage à Paris les 22 et 23 novembre avec visite de l'assemblée nationale.

**Prochain conseil municipal : 3 octobre 2013**